

COMMISSION DE SECURITE

(08 juillet 2026)

Présents : BENARD Marie-Danièle, CLAUDE Karine, CUNY Philippe, GASSER-MANGEOT Aurélie, HOUOT Didier, LANGLOIS Willy, MESDAG Jean-François, PHILIPPE Jean-Michel, PIQUÉE Yannick, ROHR Michaël, CLEUVENOT DUC Valentin.

Absents excusés : AUBERT Emmanuelle, GROSJEAN Marie-Agnès, PARIS Audrey.

Absents : SINIGAGLIA Pascal, ROBERT Dorine.

1) Ruelle des Jardins

Suite à la dernière commission et aux courriers-retour fait aux riverains, Mme MAILLET n'a pas été satisfaite de la solution proposée par la commission et l'a fait savoir par mail.

Elle aurait aimé que la ruelle soit interdite "Sauf riverains" ou qu'une barrière physique soit installée avec un accès réservé aux riverains.

Avis de la commission : Proposition non validée.

On ne revient pas sur la décision qui a été prise et on ne privatise pas une voie publique.

2) Carrefour dangereux Rue Aristid Briand/ Rue des Bruyères (demande de Mme BALLAND)

Mme BALLAND signale que le carrefour est dangereux par manque de visibilité et des voitures qui passent trop vite le carrefour. Elle souhaiterait que la rue des Bruyères soit à sens unique, sens montant.

Solution possible:

Mettre un miroir

Actuellement :



Solution possible :



Avis de la commission : Proposition validée. Un miroir sera installé.

3) Circulation Rue Robert Claudel

Le secteur menant à Mariabel est très fréquenté, tant par les piétons, les cyclistes et les automobilistes.

Afin de parer à tout risque d'accident, il est proposé de mettre ce secteur en sens unique. L'accès à la Place Mariabel se ferait par devant le magasin Vagney Market, de manière à empêcher toute circulation en sens inverse et à fluidifier la sortie.

Il est à noter que le sens interdit “sauf cycliste” installé entre la Place Mariabel et la Rue Robert Claudel fait débat et que plusieurs accidents ont été évités de justesse.



Avis de la commission : Proposition validée mais on laisse la circulation aux cyclistes comme elle est actuellement car ça entre dans le projet des mobilités douces.

4) Vitesse Rue du Robert Claudel (demande de Mme DIDELOT) :

Mettre en place un feu tricolore qui ne passe au vert que lorsqu'on respecte la limitation de vitesse (comme à St Amé ou Rue Charlet à Remiremont).

Avis de la commission : Proposition non validée. Si on en met un là il faudra en mettre partout.

5) Stationnement anarchique aux abords de la pizzeria Rue Robert Claudel (demande de la paroisse)

Mettre en place des quilles afin d'empêcher les clients qui vont récupérer des pizzas à "La Flamme Gourmande" de se stationner sur le trottoir.

Avis de la commission : Proposition validée mais il faut faire attention à la largeur du trottoir afin de laisser la place nécessaire au passage d'une personne en fauteuil roulant. A voir avec les services techniques si la proposition est réalisable. Il faudra également choisir des quilles identiques à celles du centre-ville afin de respecter l'harmonie.

6) Circulation PL Impasse du Bois du Pin

La commune de LE SYNDICAT a pris un arrêté interdisant la circulation des véhicules de plus de 3.5T dans l'Impasse du Bois du Pin (sauf aux véhicules de secours et de service). Afin de rester cohérent, il serait nécessaire de faire de même du côté VAGNEY, à hauteur de la Route du Guety.



Avis de la commission : Proposition validée

7) Vitesse en centre-ville (demande de Mr Kévin PIERRE, Mr ARNOULD et de Mme DELAÎTTE)

Elargir la limitation à 30km/h dans l'hypercentre :

- Rue du général de Gaulle, à partir de chez Pulsat ou en sortie de Super U
- Rue Michel Collinet, à partir du rond-point
- Rue René Demangeon, à partir de la Rue d'Ouffet
- Rue Robert Claudel, à partir de la rue St Del



Avis de la commission : Proposition validée en partie : élargissement de la zone 30 aux endroits suivants :

- Rue du général de Gaulle, entre chez Pulsat et la sortie du Super U,
- Rue Michel Collinet, à partir de la Place des Granges Gueules,
- Rue René Demangeon, à partir de la Rue d'Ouffet.

8) Sécurisation des cyclistes sur les bandes cyclables.

Un riverain de la rue du Général de Gaulle a demandé à poser un miroir face à sa sortie de domicile car celle-ci débouche directement sur la bande cyclable.

Afin de matérialiser les accès aux propriétés, il serait intéressant de compléter ou de repeindre les bandes vertes sur la piste cyclable



Avis de la commission : Proposition validée. Voir avec les services techniques pour la peinture et pour améliorer la visibilité

9) Circulation excessive Rue des Angles (Demande de Mr Jacques VIRY, Mme VILLEMARD et pétition de 6 autres riverains)

Les riverains de la Rue des Angles se plaignent de la vitesse dans cette rue étroite et sinueuse. Ils voudraient la passer à 20 km/h ou à 30km/h.

Avis de la commission : Proposition validée, la vitesse dans la rue sera limitée à 30km/h.

10) Vitesse excessive dans diverses rues

Plusieurs riverains se plaignent des vitesses excessives dans diverses rue de la ville (Rue St Del, Rue Jean Moulin, Rue des Grands Prés, Rue du Maréchal de Lattre, Rue des Cailles,...)

Ces dires sont confirmés par les relevés des radars pédagogiques.

Solution 1 : Créer des aménagements sur la voirie routière afin de casser la vitesse

Solution 2 : Equiper le Police Municipale d'un cinémomètre afin d'effectuer des contrôles plus réguliers avec la Gendarmerie.



(Devis en annexe)

Avis de la commission : Proposition n° 2 validée – La commune équippa la PM d'un cinémomètre.

11) Stationnement Rue Jules Ferry.

- Stationnement devant le cimetière

Le stationnement est toujours compliqué aux heures de rentrée scolaire. Les véhicules se garent de part et d'autre de la rue coté cimetière.

Avec la création de la maison médicale, il y aura moins de place de stationnement sur le parking des Grandes Gueules.

Solution possible :

Matérialiser des emplacements de stationnement Rue Jules Ferry, coté haie de manière à inciter les automobilistes à se stationner correctement et à ne plus se garer le long du cimetière.



Avis de la commission : Proposition validée. Les piétons seront invités à prendre la Ruelle St Nicolas pour se rendre sur la Rue Michel Collinet.

Le passage de la rue en sens unique a fait débat mais n'a finalement pas été retenu car la sortie est compliquée au niveau de la Rue Michel Collinet et créerait des embouteillages devant le collège en sortie par la rue Jules Ferry.

- Stationnement des 2 roues

Les collégiens viennent souvent en moto ou en scooter au collège. Leur emplacement de stationnement se situe

Solution possible :

Faire une zone dédiée au stationnement des 2 roues, derrière la place PRM, accessible depuis la voie de circulation, contre le collège.



Avis de la commission : Proposition validée mais à voir avec le Conseil Départemental à qui appartient le terrain.

- **Stationnement devant le collège**

Par manque de places et par fénéantise, les parents qui viennent déposer ou reprendre leurs enfants au collège s'arrêtent dans la voie de circulation le temps, ça occasionne des ralentissements et parfois certains impatients doublent, ce qui peut être dangereux.

Solution possible :

Supprimer une rangée d'arbres pour y installer une bande de dépose minute, comme à l'école primaire.



Avis de la commission : Proposition non validée.

Le Vice-Président de la Commission sécurité,

Par délégation du Maire,

L'adjoint à la Sécurité,

Philippe CUNY



